

d'un produit très-médiocre en un Pré fertile. Une digue de traverse sur laquelle on construïroit une écluse, qui seroit enfler un ruisseau, rendroit le même service. J'en ai vû un exemple. Un Gentilhomme Bernois acheta il y a quelque-tems des Paysans de Champagne, près de Grandson, un morceau de terrein des plus arides, situé au bord d'un ruisseau, à un prix très-modique. Les paysans le plainquirent d'abord, croyant qu'il eût mieux fait d'acheter pour l'amélioration de son vignoble de bons Prez que de maigres champs; mais ils furent bien étonnés lorsqu'ils virent qu'il avoit tellement fait enfler le ruisseau par le moyen d'une digue, qu'il pouvoit arroser ce terrein, & en faire un excellent Pré.

*Seconde Regle.* Il faut répandre l'eau autant également que possible, non-seulement sur tout le Pré en général, mais aussi sur chaque partie de ce terrein. Cette regle n'a pas plus besoin de preuves que la premiere. Si on la négligeoit, une partie des Prez recevroit trop d'eau, & l'autre trop peu; & dans les deux cas on n'atteindroit jamais le but de l'égayage, tel que je l'ai indiqué ci-dessus. On sentira donc aisément la nécessité de cette regle.

*Troisième Regle.* Il faut que le cours de l'eau ne soit ni trop abondant, ni trop étendu. J'exprime cette regle selon le langage ordinaire de nos campagnards; c'est pourquoi elle aura besoin d'une plus ample explication: elle se réduit à ceci. Que la distance d'un canal à l'autre, ou la distance de ces canaux au canal de décharge, ne doit pas être trop considérable; enforte que ce canal arrose seulement une certaine partie du Pré, proportionnée à la quantité d'eau: un exemple rendra la chose plus claire. Je suppose P. ex. qu'on ait un Pré, dont les pentes soient tellement égales par tout, que l'eau puisse se répandre de tous les côtés; on s'imagineroit qu'il suffiroit de construire un canal sur toute sa largeur dans sa partie la plus élevée, de façon qu'étant rempli d'une quantité suffisante d'eau, il pût se répandre également sur la partie inférieure du Pré. Mais selon notre regle un tel canal ne suffiroit pas, parce que le cours de l'eau seroit porté trop loin. Il faudroit encore construire un peu plus bas à la distance d'environ